



conseil municipal

vendredi 21 décembre 2012

à 19 h 30 à l'espace culturel - salle Dulcie September

ordre du jour

Election du Maire et des Adjointes au Maire

- Détermination du nombre d'adjoints au Maire : 7
- Délégation par le conseil municipal à M. le Maire des objets visés à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Indemnités de fonction du maire et des adjoints

Le maire,

Philippe Delannoy



Les séances du conseil sont publiques